



# Centres de Vacances

## DEMANDE D'INSCRIPTION

du lundi 13 mars à 9h15 jusqu'au  
jeudi 30 mars 2017 inclus

A retourner au Service des Activités Sociales et Culturelles dûment remplie et signée accompagnée des justificatifs (voir page 44), la date d'arrivée au SASC étant seule prise en considération.

**Joindre impérativement la photocopie de la fiche de paie et éventuellement les impôts 2016 (sur revenus 2015).**

### ⇒ Identification du demandeur :

M. \_\_\_\_\_ Code personnel   
 Demeurant : N° \_\_\_\_\_ Classification   
 Rue \_\_\_\_\_ Impôt 2016 (sur revenus 2015)   
 Code Postal \_\_\_\_\_ Tél. portable \_\_\_\_\_  
 Localité \_\_\_\_\_ Tél. domicile \_\_\_\_\_  
 Email \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_ Tél. usine \_\_\_\_\_

Si le conjoint est également salarié Peugeot Mulhouse : Code personnel   
 Nom - Prénom \_\_\_\_\_ Classification

### ⇒ Demande proprement dite :

Enfants			Destination		
Nom- Prénom	Sexe	Date et lieu de naissance	Lieu	Du	Au
			1er choix		
			ou à défaut		
Nationalité					
			1er choix		
			ou à défaut		
Nationalité					
			1er choix		
			ou à défaut		
Nationalité					
			1er choix		
			ou à défaut		
Nationalité					

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement des Centres de vacances (pages 6 et 7)

#### Rappel cumuls

Les familles bénéficiant déjà d'une location CE+ ou d'une aide CE+ pour les CLSH durant les vacances d'été 2017 ne peuvent prétendre à la participation du CE au titre des centres de vacances (inscription au tarif groupe possible).

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :